



Marennes

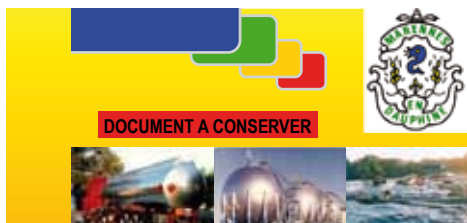
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE N°23 | JUIN 2016



BON ÉTÉ... à la campagne !



6 Conférence sur les écrans



Document d'Information sur les Risques Majeurs



7 Opération escargot



SOMMAIRE

- Le Mot du Mairep. 3
- Mille-feuille territorial.....p. 4
Urbanisme
Logements et aides publiques
- Animationp. 5
C.C.A.S.
Cinéma plein air
Marennoise du cœur
Exposition
Commémoration du 8 Mai
- SITOMp. 6
Autour de l'école
- Contournement ferroviaire
et autoroutierp. 7
CCPO et emploi
ICG
- Agendap. 8
Parking
Fête du village
Feu d'artifice
Bénévoles

FLASH INFO

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016 DE 10H A 13H

C'est le moment des bonnes résolutions pour démarrer une nouvelle activité...

Toutes les associations marennoises vous accueilleront à la salle des fêtes le 3 septembre.

Vous pourrez découvrir les diverses activités proposées afin de vous inscrire ou réinscrire pour cette nouvelle saison 2016 et 2017 .

Nous vous attendons nombreux !

MARENNES.NET - RAPPEL

Nous rappelons à toutes et à tous, Marennois, présidents d'associations, ou tout simplement curieux, que le site [marennes.net](http://www.marennes.net) est en fonctionnement depuis quelques mois maintenant. Il ne faut pas hésiter à le consulter afin de retrouver ou de diffuser des informations pratiques.

C'est simple : www.marennes.net

Bonne navigation !



ATELIER MOBILE INFORMATIQUE

La municipalité se proposait, en lien avec la société coopérative d'intérêt collectif TriRA, de mettre en place un Atelier Mobile Informatique. En février 2016, vous étiez interrogés à travers le journal d'information municipale « Du côté de Marennes n°22 » sur votre intérêt pour cette initiative. A la vue du peu de réponses positives que nous avons reçues, nous ne donnerons pas suite aux premières démarches engagées et sommes désolés pour les personnes qui avaient montré leur intérêt.



LE MOT DU MAIRE



Dans notre bulletin municipal, nous nous essayons souvent de mettre en valeur le travail quotidien des membres de nos associations.

Douloureusement, ce printemps nous ôte une personne emblématique du tissu associatif marennois.

Maurice Bourgey, Maurice pour la plupart d'entre nous, nous a quittés.

Maurice, à la création du comité des fêtes en 1978, en est devenu le premier président. Malgré son métier de carreleur, il s'est investi en temps et en énergie pour fédérer les associations et porter le projet de foire communale. Une foire annuelle avec son célèbre pot-au-feu servi à plus de 900 personnes !

Maurice Bourgey fut également à l'origine du premier feu d'artifice, et on se souvient de celui du bicentenaire de la révolution française, tiré depuis le centre du village.

Je veux ici, au nom de la commune de Marennes, saluer et rendre hommage à son courage, son dynamisme, son enthousiasme, sa perspicacité et sa force de persuasion. Toutes ses qualités avec lesquelles il a su entraîner les bénévoles, devenus ses amis, au cours de cette belle aventure de plus de vingt ans !

En 2007, Geneviève Ferréol, initiatrice du comité des fêtes avec quelques autres, et Maire de 1989 à 2014, lui a remis la première médaille de la commune de Marennes en reconnaissance de son dévouement. Dans l'ouvrage « Du côté de Marennes... Lou fil dou tan », vous pouvez trouver toute cette période en photos.

Nous aurons une pensée pour lui et sa famille le 2 juillet prochain, lors de la fête du village organisée par le comité des fêtes avec la participation de toutes nos associations.

Merci à tous nos bénévoles.

Merci Maurice.

Jacky ROZIER

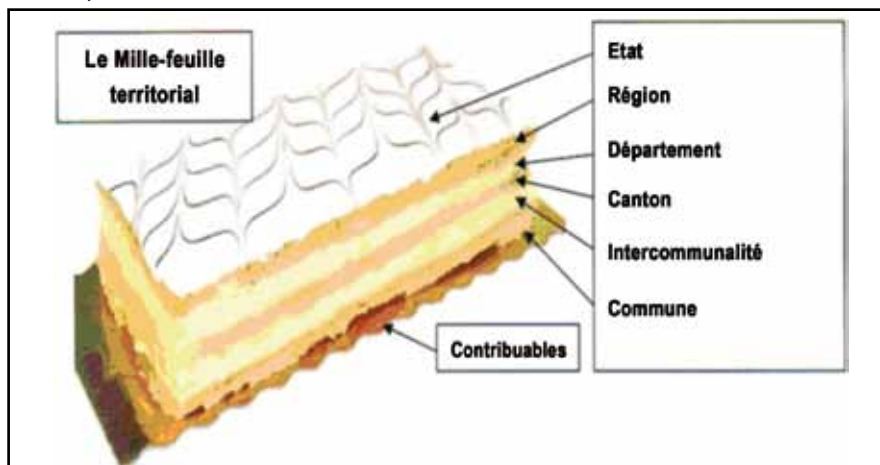


MILLE-FEUILLE TERRITORIAL

Quelles sont ses compétences au niveau communal ?

Lieu de l'administration de proximité, la commune dispose de compétences très diversifiées. Dans le cadre de la CCPO (Communauté des Communes du Pays de l'Ozon), Marennes a gardé des compétences dans les domaines :

- **de l'état-civil** (enregistrement des naissances, mariages et décès).
- **des fonctions électorales** (organisation des élections...).
- **de l'enseignement** : la commune a en charge les écoles préélémentaires et élémentaires (construction et entretien des bâtiments, gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants).
- **de l'aménagement de l'espace, en matière d'urbanisme** : la commune doit inscrire le Plan Local d'Urbanisme (en remplacement du Plan d'Occupation des sols) dans le cadre strict des règlements d'urbanisme établis par le DOG, Document d'Orientations Générales (service de l'Etat) et par le SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale (élaboré au niveau interdépartemental). La commune instruit les permis de construire (mutualisation avec le service instructeur de Chaponnay).
- **de la culture et de l'animation** : la commune organise des expositions, des spectacles, des fêtes, crée et entretient la bibliothèque.
- **du sport et des loisirs** : la commune crée et gère des équipements sportifs, elle subventionne des activités sportives.
- **du sanitaire et social** : la commune met en œuvre l'action sociale facultative grâce au centre communal d'action sociale.
- **de l'organisation des services publics de proximité** (police municipale) **et des aides aux familles** (cantine scolaire, cours et transport à la piscine, ateliers et garderie périscolaires).
- **de l'entretien de l'espace communal** (chemins ruraux, parkings, espaces verts).



LOGEMENT ET AIDES PUBLIQUES

ENTRETIEN

Les bâtiments construits avant 1948 peuvent bénéficier, pour les façades visibles de la rue, d'un financement à hauteur de 30% des travaux avec un maximum de 610 euros par façade. Adresser le dossier à SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat). Renseignements à la mairie.

ADAPTATION DU LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT

Les aménagements permettant de profiter au mieux de son habitation et de son environnement habituel sont simples, il suffit d'y penser à l'avance: modification de la salle de bains et de la cuisine, accession à l'étage ou aménagement d'une chambre au rez-de-chaussée, éclairage plus performant, suppression des tapis... Pour certains de ces travaux, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), les caisses de retraite ou le département (Maison du Rhône) peuvent délivrer des subventions. Les délais d'attribution étant longs, il est recommandé de ne pas attendre une urgence et de ne pas commencer les travaux avant l'acceptation du dossier.

URBANISME

ACTUALITÉ CENTRE VILLAGE

A ce jour, 16 permis de maisons individuelles ont été déposés et instruits. 4 familles ont déjà pris possession des lieux. Le centre médical et les immeubles « poussent »...



NOUVELLE DECHETTERIE A MARENNES!

Le SITOM Sud Rhône projette la construction d'une nouvelle déchetterie (le long de la RD 149 et de l'A 46). Celle-ci est rendue nécessaire par la fermeture programmée de :

- la déchetterie de Chaponnay qui est en zone humide : le terrain doit être rendu à la commune.
- la déchetterie de St-Symphorien d'Ozon, devenue trop exigüe et obsolète.

STADE

Début Mai, une entreprise d'entretien d'espaces verts est intervenue sur le terrain d'honneur du stade VACCALUT afin de restaurer la qualité de la pelouse.

L'opération a consisté à décompacter la surface, en perforant une multitude de trous pour y injecter du sable afin d'alléger la terre argileuse. 60 tonnes de sable ont été nécessaires pour traiter toute la surface. Le terrain est mis au repos pour une période de 9 semaines.

ANIMATION

CCAS

Cette année l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a souhaité fêter les anniversaires des personnes âgées de 85 ans, 90 ans et plus. 19 de nos aînés sont visités, le jour de leur anniversaire, pour partager et échanger un moment privilégié bien sympathique.



CINÉMA PLEIN AIR

La municipalité et le comité des fêtes organisent le 1^{er} juillet 2016, une projection de cinéma en plein air. Cette animation gratuite, accessible à tous les publics, se déroulera au stade municipal.

La projection du film « Nos jours heureux » avec Omar Sy et Jean-Paul Rouve sera précédée par la diffusion d'un court métrage plus confidentiel.

Vous êtes attendus nombreux dès 19h30 pour un pique-nique géant, un moment convivial avant la projection.

Munissez-vous de chaises, "oreillers" et couvertures pour assister à cette séance nocturne.

Stade de Marennes, le 1^{er} juillet à 19h30, gratuit pour tous.

EXPOSITION

Une exposition sur le thème de « la citoyenneté », installée dans la salle des fêtes puis à la bibliothèque jusqu'au 21 mai, a retenu l'attention du public et des enfants.

Plusieurs classes de primaire sont venues à la bibliothèque consulter et prendre des notes sur les différents panneaux exposés.



MARENNOISE DU COEUR

Cette année la météo n'a pas été favorable à notre randonnée solidaire.

Les randonneurs ont dû affronter le froid, le vent et la pluie. Malgré ces difficultés, près de **130** personnes ont contribué au succès de cette journée et se sont retrouvées pour partager un repas commun, bien mérité, à la salle des fêtes.

Cette manifestation a permis de dégager **1 200 €** de bénéfices qui seront reversés intégralement à l'association « Solidarité Handicap Marennois ».

Nous remercions les nombreux bénévoles qui ont participé avec enthousiasme à cette journée.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Ce 8 mai dernier, les Marennois réitéraient le défilé jusqu'au monument aux morts pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale, précédés de la Fanfare de St Pierre de Chandieu et des pompiers de Marennes-Chaponnay.

Après les allocutions du Maire de Marennes, et d'Edmond Morel, Président de l'UFAC, les enfants des classes de Mme Anglada et de Mme Andrieux ont entonné le chant des partisans et la Marseillaise.

Tous se sont retrouvés ensuite à la salle des fêtes autour du verre de l'amitié.



COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES ET DÉMARCHE RECYCLAGE

La réunion publique du 22 Mars dernier, animée par M. René Martinez, Président du SITOM Sud Rhône, a été l'occasion de reprendre conscience de la nécessité de mieux trier nos déchets ménagers. Après une information sur la réalité actuelle, les intervenants nous ont présenté le projet d'extension de la collecte à tous les contenants plastiques.

1°) Quelques chiffres :

530 kg de déchets par an et par habitant, soit pour les 85 000 habitants du territoire du SITOM : 45 000 tonnes collectées ! Même si, en 20 ans, l'habitude du tri est de mieux en mieux installée dans les familles, il y a encore trop de déchets recyclables dans les ordures ménagères incinérées (sur 15 600 tonnes, il y a environ 7 000 tonnes de produits qui pourraient être triés et valorisés : papiers, verre, acier, aluminium, plastique... Des produits comme l'acier (200 € la tonne) l'aluminium (400 € la tonne) le papier (s'il n'est pas coupé en petits bouts : 93 € la tonne) sont recyclables « à l'infini ».

2°) Recyclage des contenants plastiques :

Pour améliorer la démarche recyclage (économies, non augmentation des taxes, soutien des éco-organismes) il faudrait tendre vers 75% de déchets recyclés à l'horizon 2022. C'est

pourquoi DEPUIS LE 4 AVRIL, LA COLLECTE EST ETENDUE A TOUS LES CONTENANTS PLASTIQUES.

Rappel : Dans le bac jaune : ne jamais mettre de déchets à l'intérieur de sacs plastiques fermés !



AUTOUR DE L'ÉCOLE

CONFÉRENCE ÉCRANS

A destination des parents et grands-parents, la Mairie a organisé le 24 mai, une soirée d'informations et d'échanges sur la gestion du temps passé devant les écrans (télé, console, ordi, tél.).

Marie-Charlotte Clerf, de l'Institut Européen de Développement Humain, a animé ce temps de réflexions. Dans une première partie, elle a présenté ce que disent les spécialistes, les parents et les jeunes de ces nouveaux outils de communications de plus en plus installés dans les familles. Passer plusieurs heures par jour devant la télévision, les tablettes, les téléphones... a des conséquences physiques et physiologiques qu'il faut connaître (fatigue visuelle, sommeil perturbé, agressivité, modification dans le développement du cerveau, nocivité des téléphones mobiles sur certains organes). Les écrans n'ont

pas à être diabolisés, mais la vigilance s'impose pour éviter les excès qui peuvent entraîner l'isolement et la rupture avec la vie réelle.

Dans une deuxième partie, Madame Clerf a développé les moyens à mettre en œuvre, très concrètement, pour installer des règles. Dès le plus jeune âge, les parents sont invités à donner un cadre d'utilisation, évolutif en fonction du développement :

Zéro écran avant 3 ans,
Zéro console avant 6 ans,
Zéro internet avant 9 ans,
Zéro réseaux sociaux type facebook avant 13 ans !

A l'image du code de la route, les éducateurs peuvent apprendre aux enfants le code de bonne conduite des écrans, le « code de la toile » pour les adolescents. Un contrat peut ainsi être établi entre parents et enfants/adolescents,

avec pour cadre **les règles en C : une règle doit être Co-Construite, Claire, Constante, Cohérente, Connue d'avance, avec des Conséquences.**

Pour les parents désireux d'approfondir cet enjeu éducatif, des ouvrages et sites ont été recommandés. (« Faut-il interdire les écrans aux enfants ? » de S. Tisseron et B. Stiegler, « Facebook et vos enfants » de Jacques Henno, le site "pedagojeux" » qui donne aux adultes des clés de compréhension et qui permet en particulier de vérifier la teneur des jeux vidéos, "e.enfance.org", "netecoute.fr", "webaverti.ca", "habilomedias.ca"...).

Les questions très variées du public ont enrichi les réflexions de chacun et les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.

En fonction des demandes, une conférence de ce type pourra être proposée chaque année scolaire.

RENCONTRE ÉLÈVES ET CLUB RENAISSANCE MARENNOISE

A l'occasion du "Printemps des Poètes", les élèves sont venus présenter leurs "œuvres" aux retraités.



CONTOURNEMENT FERROVIAIRE ET AUTOROUTIER

SEULE L'ACTION PAIE

14 avril 2016 :

L'opération coup de poing d'une trentaine de représentants de FRACTURE à la Région, dont 6 membres du CA de Marennes Contre les Nuisances (MCN) avait pour but d'obtenir un rendez-vous avec M. Wauquiez, Président de Région. C'était chose faite, dès le lendemain 15 avril. Convaincu par nos arguments, M. Wauquiez a plaidé notre cause auprès du ministre des transports M. Vidalies et obtenu le 21 avril :

- Une série d'études complémentaires sous l'égide du Préfet du Rhône, jusqu'à l'été 2017.
- Le report de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui devrait être annoncé fin avril, mi mai. Une fois la DUP lancée, il est presque impossible de revenir sur le projet. Cette décision nous permettra de souffler un peu et de continuer notre combat jusqu'à l'abandon du tracé du CFAL.

30 avril 2016 :

Environ 500 personnes étaient présentes pour manifester à la gare de FEYZIN et à la préfecture, ce qui fut un vrai succès vu les conditions météorologiques. Les Marennois ont pu utiliser le car mis à disposition par la mairie en plus des voitures pour participer à l'opération escargot jusqu'à la préfecture. Près de la moitié du conseil municipal était



Les Marennois devant les jardins de la préfecture.

présent, ce dont MCN se félicite. Après 45 minutes d'entretien, Monsieur le sous-préfet nous a certifié, que Monsieur le préfet nous recevrait prochainement. Promesse tenue, car FRACTURE a obtenu un rendez-vous, le 3 juin 2016, avec M. Inglebert, Préfet du Rhône, chargé des transports, pour exposer toutes les lacunes du dossier CFAL et les incohérences du CEL (contournement autoroutier par l'Est).

3 Juin 2016 :

Nous avons obtenu, avec les élus, de faire partie du protocole d'études sur les aménagements et les coûts du CFAL. Si ceux-ci s'avèrent négatifs, le Ministre pourrait remettre en question le choix du tracé.

M. INGLEBERT a aussi accepté qu'une étude comparative le long de la LGV soit transmise au Ministre. Comme pour le CFAL, FRACTURE a des propositions d'alternatives à proposer, bien moins impactantes pour les populations.

Marennoises, Marennois, n'oubliez pas une chose : Notre force dépend de notre nombre, alors rejoignez MCN dans son combat pour la sauvegarde de notre village.

J. Dunand

CCPO ET EMPLOI

AFFLUENCE AU FORUM JOB D'ÉTÉ !

L'édition 2016 du Forum job d'été, organisée par la CCPO a eu lieu le 6 avril 2016 à l'Espace Jean Monnet en collaboration avec le Point Information Jeunesse de Sérézin-du-Rhône. Les 26 entreprises présentes, le stand CV animé par la Mission Locale Rhône Sud-Est, ainsi que le stand Pôle Emploi proposaient des aides dans la recherche d'emploi et des recrutements.

Plus de 150 jeunes venus de toutes les communes avoisinantes ont ainsi pu passer des entretiens avec les employeurs offrant des postes dans divers secteurs d'activité tels que la restauration, l'animation, la manutention, l'accueil... Les résultats de l'enquête de satisfaction ont révélé un bilan très positif de la part des participants. Un vrai succès !

LA MISSION LOCALE PRÉSENTÉE AUX ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Le 18 mai dernier la CCPO organisait dans le cadre de sa compétence vie économique et emploi, une réunion destinée à présenter la Mission Locale aux élus communautaires. Le fonctionnement de la structure a été exposé, suivi du bilan de la Mission Locale Rhône Sud-Est. A savoir que cette dernière, située à Saint-Symphorien-d'Ozon, accompagne pas moins de 530 jeunes.

ICG INSTANCE DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE

DISSOLUTION DE L'ICG DES CANTONS DE ST-FONS ET ST-SYMPHORIEN D'OZON

L'association, créée en 1984, dont le but a été de lutter contre l'isolement des personnes âgées, a su être une force de propositions et d'actions au service du mieux-vivre de nos anciens. Par les rencontres régulières de ses trois collectifs (retraités, professionnels, délégués

municipaux) de beaux projets ont vu le jour : haltes et séjours paisibles, forums seniors, livret « Avec moi partout »... Or, depuis plusieurs années, le non renouvellement des heures de chargées de mission, le changement des équipes municipales, la mise en place des « fi-

lières gérontologiques » par l'Agence Régionale de Santé et la difficulté des collectifs à se renouveler, ont conduit l'assemblée générale extraordinaire de janvier dernier à voter la dissolution de l'Instance.

INFOS

CRÈCHE - Places de parking

Les places de parking à proximité de la crèche "Ribambelles" ont été tracées, l'une d'entre elles est réservée à la crèche, une autre est une place pour handicapé.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces marquages.



FÊTE DU VILLAGE

Fort du succès de l'année dernière, la municipalité, le comité des fêtes et les associations du village ont choisi de reconduire « Marennes en Folie ».

Les activités de cette journée ne sont pas entièrement définies mais les ingrédients utilisés en 2015 (bonne humeur, convivialité, repas, activités...) seront utilisés pour une recette 2016 que nous espérons aussi bonne. Cette année, le thème retenu est le Cirque. Vous pouvez d'ores et déjà penser à accessoriser votre tenue et noter dans vos calendriers la date du **dimanche 18 septembre**.



BULLETIN DE RENTRÉE

Pour préparer le bulletin de la rentrée qui donne une large place aux associations, nous invitons dès à présent les responsables de chaque association à préparer leur article (format A5) et la photo l'accompagnant, sous forme numérique, marennes69@wanadoo.fr

RÉSEAU LOCAL DE BÉNÉVOLES ABEILLES OU FOURMIS

La commune, le comité des fêtes ou certaines associations sont à la recherche de bras, de bonne volonté, et de bonne humeur. Vous souhaitez vous rendre utile, participer à la vie du village et êtes prêts à donner, occasionnellement un coup de main, mais sans pour autant adhérer à une quelconque association. Faites vous connaître à la mairie ou en adressant un mail à contact@marennes.net
Nous échangerons ensemble pour définir individuellement comment nous pourrions vous contacter (fréquence, compétence, ...).

FEU D'ARTIFICE

Le comité des fêtes vous invite à venir assister au traditionnel feu d'artifice. Cette année, il sera plus spectaculaire que celui de l'année dernière, qui, pour des raisons de sécurité, n'avait pas pu être tiré.

Vous êtes attendus dès 19h00 pour échanger et partager autour de grillades. La soirée continuera jusque tard dans la nuit, pour le plaisir de tous. Venez nombreux pour user la piste de danse.



Nous souhaitons
la bienvenue à
Elsa Daudier, née le 28 mai 2016
1^{er} bébé dans le Centre Village !



AGENDA

*Sauf spécification,
les animations se
déroulent à la salle des fêtes.*

Dimanche 18 septembre
Fête du village
« Associations et Mairie »,
stade

Samedi 24 septembre
Concours de coinche
« Renaissance Marennoise »

Dimanche 2 octobre
vente de sushis
« P'tits Marennois »

Dimanche 9 octobre
Exposition de champignons,
Vide grenier
« Comité des fêtes »,
place du champ de Mars

**Samedi 15 et
Dimanche 16 octobre**
Stage danse
« Les Océanes »

Samedi 22 octobre
Repas
« Pétanque Marennoise »

Vendredi 1^{er} juillet
Cinéma plein air « Mairie »,
stade

Samedi 2 juillet
Repas, bal, feu d'artifice
« Comité des fêtes »,
stade

Samedi 6 août
Concours de pétanque
« Pétanque Marennoise »,
stade

Samedi 3 septembre
Forum des associations,
salle des fêtes

Samedi 10 septembre
Concours pétanque
« Pétanque Marennoise »,
stade